

Collectif des CR et DR du Cemagref de Montpellier contre la PES

à M. le Directeur Général  
Cemagref  
1 rue Pierre-Gilles de Gennes - CS 10030  
92761 ANTONY CEDEX

Montpellier, le 21 septembre 2011

Monsieur le Directeur Général,

L'année dernière à la même époque nous vous adressions une copie d'un courrier que nous avons envoyé au Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche. Dans cette lettre, nous affirmions notre désaccord avec le principe de la Prime d'Excellence Scientifique (PES). Par la présente, nous, chercheurs CR et DR du groupement Cemagref de Montpellier, réaffirmons cette opposition. Nous dénonçons :

- l'usage d'une enveloppe budgétaire au seul bénéfice de quelques individus ;
- l'incitation à la compétition au sein même des unités, totalement à l'encontre de l'esprit d'équipe et de la dynamique collective sans lesquels il ne peut y avoir de recherche innovante.

C'est pourquoi, conformément à la déclaration du CST faite le 19 novembre 2009 et à l'avis rendu par nos élus lors des CAP CR - DR et des instances d'évaluations des trois départements, nous nous engageons, si la proposition nous en est faite, à ne pas déposer de dossier pour l'obtention d'une telle prime.

En accord total avec les organisations syndicales des personnels de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, nous vous demandons d'abandonner définitivement l'idée d'une rémunération par modulation individuelle. S'il doit exister une revalorisation des primes de recherche, elle doit se faire de manière égale pour tous les CR et DR. Nous vous demandons de surcroît d'appuyer auprès du Ministère nos demandes de revalorisation des salaires et des carrières, seule véritable voie de reconnaissance de notre travail.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de nos respectueuses salutations.

10 signataires sur 12 CR et DR